



Mieux accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets de prévention des inondations avec l'ORISK



<https://orisk-bfc.fr>



ORISK : Quézaco ?

- **Site internet :**
 - Portant sur les sujets Inondation, Sécheresse et Karst,
 - En région Bourgogne-Franche-Comté,
 - Co-administré par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et l'EPTB Saône-Doubs,
 - Refondu en 2020 pour le rendre plus accessible et mieux adapté aux besoins des collectivités territoriales



Nos actualités

CONSULTEZ TOUTES LES ACTUALITÉS



Publié le vendredi 9 novembre 2020

13ème forum
d'Information Risques
Majeurs IRISES



Publié le jeudi 9 novembre 2020

Bulletin hydrologique de
septembre 2020



Publié le jeudi 9 novembre 2020

Publication : plaquettes
Inondations: FPRNM,
ACB, AMITER

Boîte à outils



Temps réel

- Stations de mesure
- Cours d'eau
- Hauteurs et débits
- Vigilance crues
- Sécheresse



Cartographie

- Zones inondables Sajeux
- Crues passées
- Sécheresse
- Karst



Histoire

- Presse
- Cartes, Mises de crues
- Plans, cartes
- Livres, ouvrages
- Photos, cartes postales
- Symboles d'événements historiques



Pôle Karst

- Le Pôle Karst
- Se documenter sur les karsts régionaux
- Karst et SIG



Que trouve t'on sur ORISK ?

- Informations et documentations sur le risque inondation :
 - La réglementation,
 - Les liens avec l'urbanisme,
 - Les financements et actions,
 - La conservation de la mémoire,
 - La gestion de la crise inondation...
- Informations et documentation sur la sécheresse (en développement) et le karst

L'outil PAPI pour les collectivités

Qu'est ce qu'un PAPI ?

Programmes d'actions pour la prévention des inondations Bourgogne-Franche-Comté

Les programmes d'actions de prévention contre territoriales ou leurs groupements), ont pour ob un bassin de risque cohérent, en vue de réduire les activités économiques et l'environnement. Il s'agit d'un outil de contractualisation ant pratiquement indispensable à la mobilisation d (Fonds Barnier).

Les engagements pris de façon concertée sont sous forme de fiches-actions selon les 7 axes accompagnée d'une animation assurée par la c elle-même ou déléguée à un organisme de type sont :

- Axe 1 : amélioration de la connaissance conscience du risque.

Le coût de la réserve communale de sécur (en fonction notamment de l'équipement d des réserves), auquel il convient d'ajout dans le suivi administratif et technique du

Le statut des béné
Les bénévoles sont en fait des "réserv sécurité intérieure). Ce sont à la fois des ces dernières années les communes dans

A cet effet, après délibération en conseil règlement intérieur est rédigé, en étant b (obligation du gestionnaire des digues). Le plans, jumeles, lampes torches...) est red des bénévoles doit ensuite être assurée.

Les réserves communales de sécurité civile

L'objectif des réserves communales de sécurité civile est d'aider les équipes municipales en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise, c'est-à-dire lors de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies de forêts...) ou d'accidents industriels (par exemple, en cas d'explosion d'une usine). Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Coût : 20 à 150 € /

Le coût de la réserve communale de sécur (en fonction notamment de l'équipement d des réserves), auquel il convient d'ajout dans le suivi administratif et technique du

Actions GEMA + PI

Les solutions fondées sur la nature (SfN)

Aujourd'hui, la diversité des solutions proposées pour réduire les risques naturels ne se limite plus au génie civil mais réside également en la mobilisation des fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Ainsi, les Solutions fondées sur la Nature offrent des opportunités réelles pour atténuer les risques naturels. Elles reposent sur la restauration, la protection et la gestion durable des écosystèmes, et permettent de répondre aux défis humains tels que la réduction des risques naturels tout en apportant des bénéfices pour la biodiversité.

Repères "La nature, une solution pour la transition": Alterra Bourgogne-Franche-Comté - Décembre 2019

Les Solutions fondées sur la Nature pour les risques liés à l'eau en France - UION - Janvier 2020

Point technique

Les étapes pour créer une réserve communale

Avant de créer une réserve communale, il projet, en identifiant bien tous les besoins

Par source de financement

- Les aides et subventions
 - Le FFRNM
 - Les aides spécifiques sur les bassins
 - Seine-Yonne,
 - Loire,
 - Saône,
- Les dispositifs de réparation, d'indemnisation et de retour à la normale
- La taxe GEMAPI
- L'Acquirit de la Banque des Territoires

DE QUELLES ACTIONS PARLE-T-ON EN

Figure 1 - Différents types de Solutions fondées sur la Nature pour les risques liés à l'eau

• Les opérations visant à renforcer l'exis
• L'entretien ou la restauration du lit ris
• Le remândrage des cours d'eau
• La création ou la restauration des milie

Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)

La loi n° 05-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement a créé le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM, dit « fonds Barnier ») initialement destiné à financer les indemnités d'expropriation de biens exposés à un risque naturel majeur.

L'utilisation des ressources du FPRNM a été progressivement élargie par le législateur à d'autres catégories de dépenses de prévention.

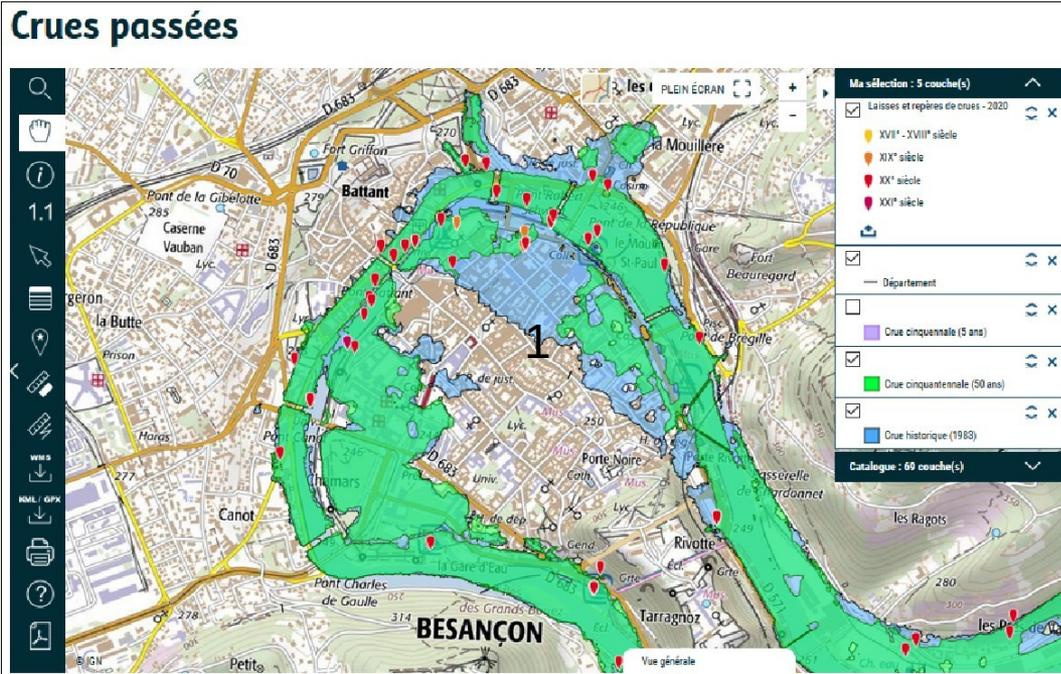
Plaquette de présentation - MTE - Novembre 2020 (nouvelle version)

Le décret n° 2005-29 du 12 janvier 2005, la circulaire du 23 avril 2007, et dernièrement le décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'aménagement et le Note technique du 11 février 2019 relatives au Fonds de prévention des Risques Naturels Majeurs viennent préciser le cadre réglementaire, les taux et les conditions d'éligibilité de chacune des mesures de prévention susceptibles d'être financées par le fonds de prévention des risques naturels majeurs.



Que trouve t'on sur ORISK ?

- **Données géographiques :**
 - Emprise des crues, dont ruissellement (cartes d'aléas et crues passées),
 - Enjeux (santé, scolaire, etc),
 - Sinistralité (CATNAT),
 - Démarches de prévention (SLGRI, TRI, PAPI),
 - Sensibilisation (PCS, documents historiques).

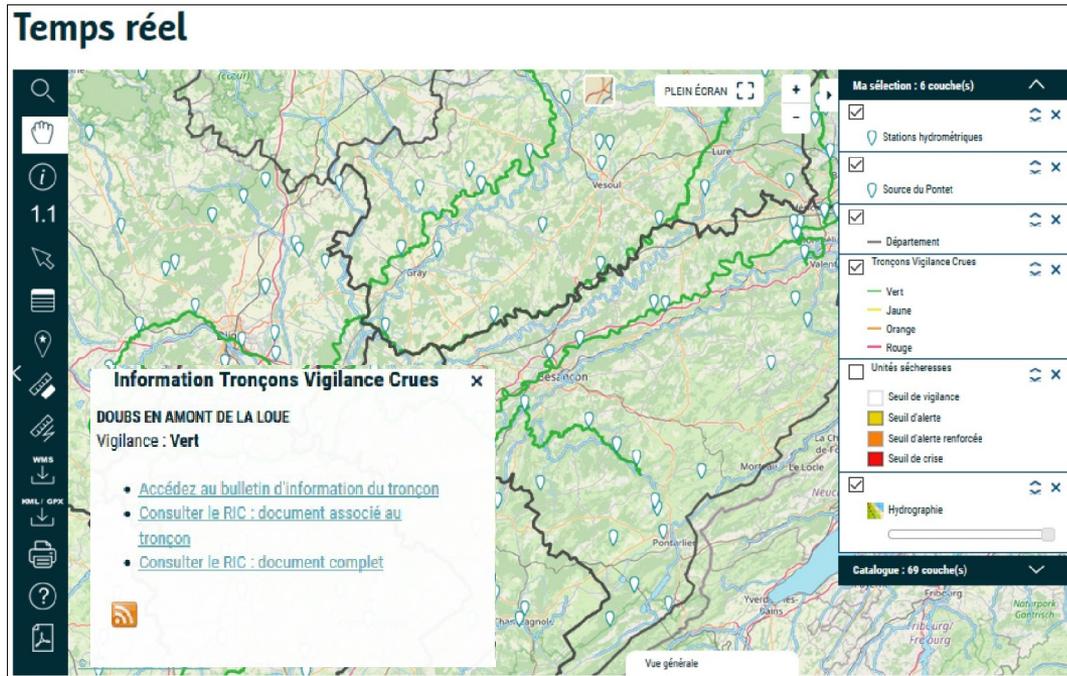




Que trouve t'on sur ORISK ?

• Données en temps réel :

- Tronçons de vigilance : affichage en temps réel du niveau de vigilance + lien vers le bulletin Vigicrues et le RIC,
- Niveau de vigilance des unités sécheresses,
- Stations hydrométriques : données en temps réel des hauteurs d'eau et débits.



De l'eau jusqu'aux genoux dans le centre de Besançon et près de vingt mille salariés de Sochaux contraints au chômage technique : la région paye un lourd tribut économique aux inondations.



Que trouve t'on sur ORISK ?

- Données historiques :

HISTOIRE

> Rechercher un document

Année de l'évènement :

Commune

(liste automatique de noms de commune, taper les premières lettres)

Type d'évènement

Cours d'eau

(taper les premières lettres et sélectionner un cours d'eau dans la liste)

Recherche libre :

(Rechercher par titre et description)

Catégorie du document :

- Documents administratifs
- Presse
- Cotes, laisses de crues
- Plans, cartes
- Livres, ouvrages
- Photos, cartes postales
- Synthèses d'évènements historiques
- Bulletins hydrologiques
- Divers

Tout sélectionner



La sécheresse de 2019 sur la région Bourgogne-Franche Comté Retour d'expérience sur le département du Doubs



Le département du Doubs, comme l'ensemble de la région Bourgogne-Franche Comté, a été frappé par une sécheresse importante lors de l'été et de l'automne 2019. Celle-ci a fait suite à la sécheresse historique de 2018, et s'inscrit dans une suite continue de sécheresses entamée en 2015. La première alerte à la sécheresse a été lancée le 26 juillet sur l'ensemble des unités hydrographiques du département (cf. carte ci-contre). Elles ont toutes été placées directement en alerte renforcée. Le 29 août, toutes les unités du département sont repassées en alerte simple, sauf le bassin versant de l'Aillon. Il a toutefois fallu attendre le 12 octobre pour que les alertes soient levées uniformément sur l'ensemble du département. Ainsi, la sécheresse a été moins intense qu'en 2018, aucune unité n'ayant été placée en crise. Elle a été également moins longue, celle de 2018 ayant engendré des restrictions jusqu'en décembre.



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Salergement (Doubs)	5,90	5,69	5,15	5,21	6,18	5,98	5,74	5,27	5,94	6,4	6,78	59,7
Arthay (Doubs)	51,2	57,3	53,5	57,3	42,2	22,6	9,98	11,2	14,4	19,9	34,3	138
Besançon (Doubs)	84,8	80,1	57,5	49,9	77,8	99,8	10,6	24,8	14,4	10,5	100	117
Chancey (Doubs)	88,6	84,3	79,2	29,6	39,8	28	11,7	13,8	1,9	10,7	10,8	100





Quelles synergies avec les collectivités ?

- **Relais des événements locaux,**
- **Collaboration avec les porteurs de PAPI**
(alimentation de la base de données historiques, partage d'expériences, etc),
- **Espace dédié et sécurisé au FTP d'ORISK,**
- **A venir : création de « comptes collectivités ».**
Possibilités offertes aux collectivités d'administrer leur propre page web sur le site ORISK, d'utiliser l'outil cartographique pour l'affichage de leurs propres données



17 Octobre 2020

4ÈME SÉMINAIRE DES PORTEURS DE SLGRI/PAPI DU BASSIN DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS

L'Établissement Public Loire organise le 19 novembre le 4ème séminaire des porteurs de...



15 Septembre 2020

BASSIN DE L'ARMANÇON : MIEUX PRÉPARER SON HABITATION AUX INONDATIONS, C'EST POSSIBLE

Le risque inondations étant plus important sur le territoire du bassin versant de l'Armançon, un accompagnement va donc être proposé dès le 8 juin aux particuliers résidant sur ce secteur, afin de mieux protéger leur habitation.

Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, contacter Cannelle Duroy au 06.42.39.76.82. ou [diag.inond...](#)



13 Août 2020

LE SAUT DU DOUBS À SEC

Comme lors de la sécheresse de 2018, le saut du Doubs est désormais à sec, conséquence des trop faibles précipitations et de la canicule de ces dernières semaines. C'est même 10 jours plus tôt qu'en 2018 !

...



Quelle communication avec ET pour les collectivités ?

• Objets de communication :

- Relais d'évènements nationaux et locaux,
- Nouvelles parutions (réglementation, guides),
- Zoom sur un sujet précis.

• Moyens de communication :

- Newsletter INF'ORISK 2 à 3 fois par an,
- Compte tweeter @orisk_bfc,
- Actualités en page d'accueil d'ORISK.





Merci pour votre attention



<https://orisk-bfc.fr>
contact@orisk-bfc.fr